Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation





Les chiffres clés

AVRIL 2019

L'indemnisation

Nombre de recommandations

35 410



Indemnités recommandées depuis le 10 septembre 1999 :

535 773 208 euros



Les dossiers matériels et bancaires

Nombre de dossiers enregistrés depuis le 10 septembre 1999

29 622

Dossiers matériels: 19 665

Dossiers bancaires: 9 957



Comptes bancaires attestés et/ou affidavits à l'issue des recherches menées dans ces dossiers : 17 234



Les « biens culturels mobiliers »* (BCM)

(*Les biens culturels mobiliers sont les biens meubles ayant un intérêt artistique supérieur aux biens indispensables à la vie courante)

Depuis le 10 septembre 1999	Dossiers dans lesquels des BCM ont été revendiqués	4 384
	Dossiers indemnisés mentionnant une ou des œuvres d'art	307



49 862 759 € indemnisés pour des dossiers mentionnant des œuvres d'art



Le site Internet

Pages consultées sur le site www.civs.gouv.fr au cours du mois

Evolution du nombre annuel de visites depuis le début de l'année

510

1 758 (1266 en 2018)

